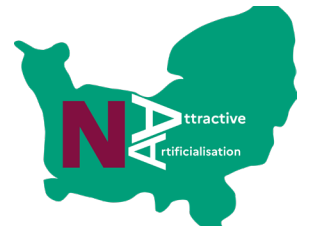


La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une **Normandie plus** attractive



Quartiers sud : 20 ans de renouvellement urbain dans l'interface ville-port Le Havre Seine Métropole

Les quartiers sud participent pleinement à la centralité havraise et à son attractivité à l'échelle de la Vallée de Seine. Ce projet de renouvellement vise à améliorer le cadre de vie des habitant-es, implanter des grands équipements d'agglomération et développer des activités tertiaires à deux pas du centre-ville et de la gare.

Les friches industrielles
en cœur d'agglomération sont un atout
et une ressource foncière précieuse.

www.normandie-artificialisation.fr

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation pour une Normandie plus attractive



Nom du projet	Quartiers sud : 20 ans de renouvellement urbain dans l'interface ville-port
Localisation	Le Havre Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Département	Seine-Maritime
Typologie de territoire	Pôle métropolitain
Descriptif du projet	<p>Depuis 20 ans, le projet de renouvellement urbain des quartiers sud vise à améliorer le cadre de vie des habitant-es, implanter des grands équipements d'agglomération et développer des activités tertiaires à deux pas du centre-ville et de la gare.</p> <p>Le Havre sud connaît de réelles transformations urbaines depuis les années 90. La mutation engagée par la reconquête d'anciennes friches industrielles et portuaires, notamment autour des bassins et des docks, gagne peu à peu l'ensemble de son périmètre.</p> <p>Les travaux de requalification et l'implantation d'équipements contribuent aujourd'hui à l'attractivité économique et culturelle, de ce secteur comme de toute l'agglomération : chambre de commerce et d'industrie, centre commercial des Docks Vauban, centre d'exposition et de congrès Le Carré des Docks – Le Havre Normandie, salle de spectacles des Docks Océane sont quelques exemples emblématiques de cette renaissance.</p> <p>La réhabilitation de centaines de logements anciens et la construction de centaines de nouveaux accompagne cette reconquête d'un territoire à forte identité où plus de 20 000 Havrais-ses viennent travailler chaque jour, en plus de ses 16 000 habitant-es. Un très grand nombre d'entreprises ont fait le choix de s'y implanter ou d'y poursuivre leur activité, dont de nouveaux services, activités technologiques ou start-ups dans les pépinières.</p> <p>Le Havre sud poursuit sa mutation. Des équipements innovants sur le plan social (la Fabrique des Quartiers Sud), éducatif (pôle Molière) ou encore sportif et culturel (le Polygone) servent de relais à la collaboration initiée entre les habitant-es et toutes les forces vives : acteurs associatifs, entreprises...</p> <p>La revalorisation générale des espaces publics a apporté un socle qualitatif à l'ensemble du projet avec notamment le Jardin Fluvial et le pont Vatine qui constituent deux réalisations emblématiques. Les interventions sur les rues, boulevards et places ont en outre redéfini le partage des usages en accordant une part importante aux piétons et cyclistes et en apaisant la circulation automobile.</p> <p>Promis à un bel avenir, le Havre sud bénéficie de sa proximité avec l'hypercentre et le pôle des gares. Le plan campus, qui prévoit de conforter la place de tous les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération sur son périmètre, représente un nouveau jalon important de son développement.</p>
Vocation du projet	Renouvellement urbain
Contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • 2000-2006 : dispositif européen PIC URBAN II, financé par le FEDER (Fonds européen de développement économique et régional) : réhabilitation des quartiers en crise en traitant de façon globale leurs difficultés, • depuis 2008 : ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) et NPNRU (le nouveau programme national de renouvellement urbain) : requalification du parc social et des espaces publics, • OPAH-RU opération programmée d'amélioration de l'habitat depuis 2012, • CPIER contrat plan interrégional État Région de la Vallée de la Seine depuis 2019.
Principes mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser la mixité et l'intensité des fonctions urbaines, • améliorer le cadre de vie des habitant-es, • tirer parti de la proximité des bassins portuaires, • créer un lieu propice à l'enseignement supérieur et au développement du campus havrais, • maintenir l'activité et l'emploi.